

Associations

Les organisateurs et partenaires

L'Ordre des experts-comptables assure la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession d'expert-comptable en France et à l'étranger. Il veille également au respect de la déontologie professionnelle, définit des normes et élabore la doctrine comptable nationale.

La Maison des associations de Strasbourg a pour objectif de promouvoir, soutenir et faciliter la vie associative à Strasbourg Eurométropole. Espace de rencontre, de réflexion et de conseil, elle a su s'affirmer comme un pôle de compétences et de services aux associations. Son action est organisée autour de trois pôles : mise à disposition de salles et bureaux, soutien et conseil aux associations, promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole.

LES EXPERTS-COMPTABLES AU SERVICE DU MONDE ASSOCIATIF

MARDI 14 DECEMBRE 2021
de 16h30 à 19h15


Maison des associations de Strasbourg
1a, place des orphelins - 67000 STRASBOURG

Entrée libre sur inscription : www.mdas.org (avant le 8/12)



Maison
Des Associations
de Strasbourg
MDAS.org

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Alsace



Que vous ayez un projet associatif ou que vous soyez responsable d'une association :

Les experts-comptables peuvent vous accompagner pour sécuriser la réalisation de votre projet ou le fonctionnement de votre structure. Ils peuvent vous apporter bien d'autres services...

Les experts-comptables vous accompagnent au quotidien dans :

- la gestion et le pilotage de votre association
- le respect de vos obligations comptables
- l'assistance dans les formalités relatives au personnel et aux bénévoles
- la sécurisation de la situation fiscale de votre structure
- la communication financière
- le financement de vos projets, ...

Rendez-vous **mardi 14 décembre 2021**
à la Maison des associations de Strasbourg !

Les experts-comptables se mobilisent pour rencontrer les associations

Programme de la journée du mardi 28 janvier

Interventions assurées par un expert-comptable spécialisé dans les associations

- 16h30 - 18h: Conférence plénière
Les clés de la pérennité des associations : ses ressources et ses moyens humains
- 18h15 - 19h15: Ateliers (un au choix)
 - > Atelier 1 :
Le mécénat de compétences
 - > Atelier 2 :
Présentation des comptes 2021
 - > Atelier 3 :
Association et fiscalité
- 19h30 : Verre de l'amitié (sous réserve)